



VILLE DE  
LA TOUR - DE - PEILZ  
*Municipalité*

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 05/2013**

le 1<sup>er</sup> mai 2013

**Concerne :**

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

**Objet du préavis**

Conformément à l'article 138 du règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les dépenses supplémentaires que la Municipalité a engagées durant l'exercice 2012 :

Le 6 février 2012	340.3141.13 "Entretien Av. du Clos d'Aubonne 1" <u>Fr. 13'984.--</u> Remboursement de la taxe d'épuration à 4 locataires, taxe ne pouvant être perçue puisque pas mentionnée dans le contrat.
Le 6 février 2012	340.3141.13 "Entretien Av. du Clos d'Aubonne 1" <u>Fr. 4'065.--</u> Remboursement de la taxe d'épuration à 1 locataire (idem ci-dessus).
Le 19 mars 2012	705.3011.01 "Traitements personnel administratif" (Accueil familial) <u>Fr. 4'831.--</u> Paiement d'heures supplémentaires, représentant 132 heures effectuées en 2011 pour faire face à l'accroissement des tâches administratives, notamment la révision du règlement de l'accueil familial de jour, la révision des salaires des accueillantes en milieu familial et des prix de pension facturés aux parents et, surtout, à toutes les opérations liées à l'introduction du logiciel KIBE. Ce montant est intégré dans le coût global de l'accueil familial de jour qui se répartit entre les membres du réseau REVE.
Le 19 mars 2012	172.3141.00 "Entretien des bâtiments" (Tennis Club Desa) <u>Fr. 3'000.--</u> Changement du chauffe eau défectueux.



## **PRÉAVIS MUNICIPAL 05/2013**

---

- Le 16 avril 2012                    330.3135.00 "Achat des emballages, étiquettes"  
Fr. 15'000.-- Nouvelles étiquettes pour les bouteilles de vin de la commune. Initialement prévue uniquement pour le Gamaret-Garanoir, la nouvelle étiquette a été étendue à l'ensemble des vins de la commune.
- Le 30 avril 2012                    180.3517.11 "Déficit remontées des Pléiades"  
Fr. 13'840.-- Augmentation de la subvention aux remontées mécaniques des Pléiades de Fr. 4.-- à Fr. 5.-- par habitant.
- Le 21 mai 2012                    705.3011.01 "Traitements personnel administratif" (Accueil familial)  
Fr. 2'522.-- Paiement d'heures supplémentaires représentant 68 heures accumulées durant les quatre premiers mois de l'année 2012 pour finaliser la mise en place du logiciel KIBE, qui est depuis opérationnel. Ce montant est intégré au coût global de l'accueil familial de jour qui se répartit entre les membres du réseau REVE.
- Le 4 juin 2012                    520.3156.01 "Entretien mobilier et matériel" (Ecoles)  
Fr. 11'000.-- Equipement informatique de quatre salles de classes suite à une redistribution interne, renforcement de câbles et changement de quinze prises HDMI dans neuf salles.
- Le 9 juillet 2012                    431.3116.00 "Achat matériel de signalisation"  
Fr. 32'700.-- Réaménagement du carrefour de la Karma. Les travaux d'assainissement des EC/EU aux ch. du Vallon et du Cèdre intervenus début 2012 ont entraîné la fermeture de la partie est de ce dernier, démontrant qu'il était possible à moindre frais de permettre aux véhicules venant du centre-ville de bifurquer à gauche pour emprunter le ch. du Vallon et se rendre au parking public de la piscine de la Maladaire. Après une visite sur place en présence de Police Riviera, le Canton, qui avait toujours refusé cette solution jusque-là, en a finalement admis le principe et donné son accord pour un aménagement définitif avec la modification de la signalisation lumineuse et la mise en place d'une bifurcation. Cet aménagement a été réalisé dans la foulée et a permis également une tranquillisation du ch. du Cèdre, desserte étroite et très fréquentée par les élèves du Gymnase de Burier.
- Le 3 septembre 2012                    340.3141.00 "Entretien des bâtiments loc. (général)"  
Fr. 10'000.-- Complément budgétaire.
- Le 3 septembre 2012                    340.3141.00 "Entretien des bâtiments loc. (général)"  
Fr. 29'000.-- Réfection d'un appartement à la Rue du Château 24 suite au départ d'un locataire.
- Le 29 octobre 2012                    340.3141.00 "Entretien des bâtiments loc. (général)"  
Fr. 26'000.-- Réfection d'un appartement à l'Avenue des Baumes 24 (idem ci-dessus).
- Le 29 octobre 2012                    340.3141.00 "Entretien des bâtiments loc. (général)"  
Fr. 16'000.-- Réfection d'un appartement à la Rue du Château 24 (idem ci-dessus).



## **PRÉAVIS MUNICIPAL 05/2013**

---

Le 13 novembre 2012 340.3141.00 "Entretien des bâtiments loc. (général)"  
Fr. 10'000.-- Complément budgétaire.

**TOTAL à la charge de l'exercice 2012 Fr. 191'942.--**

### **CONCLUSION**

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter la conclusion suivante :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 5/2013,
- ouï le rapport de Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**décide :**

- d'accepter les dépenses imprévisibles et exceptionnelles engagées par la Municipalité, dans le cadre de ses compétences, lors de l'exercice 2012, pour un montant total de Fr. 191'942.--.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ  
Le syndic : Le secrétaire :



Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Délégué municipal : La Municipalité in corpore

Adopté par la Municipalité le 15 avril 2013

